GROUPE PARTOUCHE

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 163.640.414 €uros
Siège social : 141 bis rue de Saussure - 75017 PARIS
588 801 464 RCS PARIS

Observations du Conseil de Surveillance
Présentées à l'assemblée générale ordinaire annuelle
du mercredi 13 avril 2011 à 10 heures.

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire de notre Société vous a convoqué à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et aux statuts, afin notamment de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2010, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Vous venez d'assister à la présentation des rapports du Directoire et des Commissaires aux Comptes.

Nous avons régulièrement été informés de la marche des affaires et de l'activité de notre société et de son Groupe, et avons procédé dans le cadre de notre mission de surveillance aux vérifications et contrôles que nous estimions nécessaires.

Nous remercions le Directoire qui sous la conduite de son Président a grâce à la maîtrise des charges aujourd'hui en place, a permis d'enregistrer une augmentation substantielle de notre chiffre d'affaires dans un climat économique toujours difficile, et de parvenir à un résultat opérationnel courant en forte progression.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de Commerce, nous avons examiné et vérifié les comptes annuels que nous a présenté le Directoire et qui n'appellent aucune observation de notre part.

Nous espérons en conséquence que l'ensemble des propositions du Directoire, telles qu'elles apparaissent dans son rapport, recevra votre agrément et que vous voudrez bien adopter les résolutions soumises à votre vote.

Le Conseil de Surveillance

